

Testimonial Dinner-Dance

in honor of

H. E. the Honorable Gaetano Martino

*Chairman of the Italian Delegation
to the XV General Assembly
of the United Nations*

Friday, December 2, 1960

seven o'clock

Grand Ballroom, Waldorf-Astoria Hotel

New York City



HIS EXCELLENCY GAETANO MARTINO
*Chairman of the Italian Delegation
to the XV General Assembly of the United Nations*

GAETANO MARTINO

was born in Messina, Sicily, on November 25, 1900. He graduated from the Faculty of Medicine of the University of Rome in 1923. In the subsequent years he did post-graduate work at the Universities of Berlin, Paris, Frankfurt and London. He was then appointed Professor in the Faculty of Medicine at the University of Asuncion (Paraguay). In later years he taught physiology at Messina, and now he holds the Chair of Physiology at the University of Rome. From 1944 to 1957 Dr. Martino was the President of Messina University. He is also the author of over a hundred scientific publications.

Dr. Martino's political career began in 1946, when he was elected Member of the Constituent Assembly and then re-elected in all subsequent legislatures. Vice President of the Chamber of Deputies from 1949 to 1954, he became Minister of Public Education and later Minister of Foreign Affairs from 1954 to 1957.

Dr. Martino was Chairman of the Italian Delegation to the Conference on Disarmament, and is at present Chairman of the Italian Delegation to the XV General Assembly of the United Nations.

Program



Presiding ANTHONY J. TRAVIA
General Chairman, Dinner Committee

Inno di Mameli
Star Spangled Banner LICIA ALBANESE
Soprano, Metropolitan Opera House

Invocation H.E. MSGR. JOSEPH PERNICONE
Auxiliary Bishop of New York

Greetings DR. NATALE COLOSI
Toastmaster, Dinner Committee

Message PROF. EDWARD D. RE
Chairman, Messina Province Societies Committee

Remarks H.E. MANLIO BROSIO
Ambassador of Italy to the United States

Response H.E. THE HON. GAETANO MARTINO
*Chairman of the Italian Delegation to the XV General
Assembly of the United Nations*

Dais

HON. MATTHEW T. ABRUZZO
Judge, U. S. District Court

HON. SALVATORE ABRUZZO
U. S. Commissioner

HON. VICTOR ANFUSO
Member of Congress

COMM. LUIGI ANTONINI
President, United Italian-American Labor Council

COMM. AUGUSTO BELLANCA
Vice President, A. C. W. A.

H. E. MANLIO BROSIO
Ambassador of Italy to the United States

DR. FRANCIS CATANZARO
Chairman, New Jersey Committee

MR. FILIPPO CAVARRA
Chairman, Upstate New York Committee

DR. VICTOR A. CHIANTELLA
Chairman, Medical Doctors Committee

HON. GEORGE CINCOTTA
Member, New York State Assembly

DR. NATALE COLOSI
Director, Italian Hospital

COMM. ANTONIO CONTICELLI
Executive Director, A.C.S.M.A.

HON. JOSEPH R. CORSO
Member, New York State Assembly

HON. LUCA DAINELLI
Counsellor, Italian Foreign Ministry

MR. FILENO DE NOVELLIS
Manager, Joint Council, U.S.W.A.

HON. SAMUEL DI FALCO
Judge, Surrogate Court, New York County

HON. ANTHONY DI GIOVANNA
Justice, Supreme Court, Kings County

MR. AURELIO EGITTO
Executive Member, Messinese Committee

HON. RUGGERO FARACE
Consul General of Italy in New York

HON. ROBERT N. GIAIMO
Member of Congress

MR. ALFRED A. GIAMBOI
Chairman, New York Committee

MR. PETER GRIMM
President, America-Italy Society

REV. FATHER ANTHONY JOPPOLO
Professor of Theology

MR. VINCENT LA CAPRIA
Manager, Joint Board, A.C.W.A.

HON. THOMAS LA FAUCI
Member, New York State Assembly

HON. ANTHONY A. LIVOTI
Justice, Supreme Court

DR. PASCAL F. LUCCHESI
Chairman, Pennsylvania Committee

H. E. AMBASSADOR MARIO MAJOLI
Member, Italian Delegation to the XV General Assembly of the United Nations

HON. GUY JAMES MANGANO
Member, New York State Assembly

HON. JAMES V. MANGANO
General Clerk, Supreme Court, Kings County

PROF. PEPPINO MANGRAVITE
Chairman, Connecticut Committee

H. E. THE HONORABLE GAETANO MARTINO
Chairman, Italian Delegation to the XV General Assembly of the United Nations

MR. HOWARD MOLISANI
Manager, Local 48, I.L.G.W.U.

HON. SAMUEL ORLANDO
Former Justice, Superior Court, New Jersey

H. E. AMBASSADOR EGIDIO ORTONA
Permanent Representative of Italy to the United Nations

H. E. MONSIGNOR GIUSEPPE PERNICONE
Auxiliary Bishop of New York

HON. FRANK J. PINO
New York State Senator

HON. EUGENIO PLAJA
Minister Plenipotentiary Permanent Mission of Italy to the United Nations

MR. FORTUNE POPE
Publisher, "Il Progresso Italo-Americano"

COMM. FRANK RAO
Chairman, Rhode Island Committee

HON. EDWARD D. RE
Member, Board of Higher Education, City of New York

HON. LEONARD E. RUISI
Justice, Domestic Relations Court

COMM. LUIGI SCALA
Honorary Chairman, Rhode Island Committee

DR. DOMINICK SCHEPIS
Member, Executive Committee

HON. EDGARD SOGNO RATA DEL VALLINO
Consul General of Italy in Philadelphia

COMM. GIUSEPPE SPADARO
President, A.C.S.M.A.

HON. FRANK W. TOMASELLO
Justice, Superior Court of Massachusetts

HON. ANTHONY J. TRAVIA
Minority Leader, New York State Assembly

HON. ALFREDO TRINCHIERI
Consul General of Italy in Boston

Menu

Supreme of Fruit Princesse



Bisque of Lobster



Filet of Soles Amandine

Parsley Potatoes

Tiny String Beans au Beurre



Pyramids of Vanilla Snowballs
rolled in Coconuts

Chocolate Sauce

Petits Fours



Demi Tasse

General Chairman

HON. ANTHONY J. TRAVIA

Executive Committee

DR. NATALE COLOSI, *Chairman*

MEMBERS

AURELIO EGITTO

DR. DOMINICK SCHEPIS

New York Committee

ALFRED A. GIAMBOI, *Chairman*

Co-Chairmen

HON. GEORGE A. CINCOTTA

CHARLES INZINNA

HON. FRANK J. PINO

MEMBERS

DR. ANTHONY BONARRIGO
LOUIS BARONE
GEORGE CANNATA
ROSARIO CARUSO
ING. NATALE COLOSI
AGOSTINO DE LUCA
JOSEPH FLERI
ANTHONY FOTI

FRANK FULCI
ANTHONY GRIO
PATSY GULLOTTA
ANTHONY MORTELLITI
FRANCESCO MOSCHELLA
ANGELO NAPOLI
NICOLA PAONE
ROSARIO PITRONE
FRANCESCO POTENZONE

GIOVANNI POTENZONE
MRS. PAUL P. RAO
AMEDEO RE
JOSEPH RIFICI
JAMES SAUA
JOSEPH SALIMBENE
JOHN SCARCELLA
ARTURO TRIFIRO

Messina Province Societies Committee

DR. EDWARD D. RE, *Chairman*

DR. MAURICE YUPPA, *Co-Chairman*

MEMBERS

JOSEPH AMENDOLIA, *President*
Societa' fra i nati di Torre Faro

FRANK CAMARDA, *President*
Societa' M. S. Furcesi

JOHN GIUFFRE, *President*
Isola Salina Society

ANTHONY NAPOLI, *President*
Congrega "S. Francesco di Paola"
tra i cittadini di Milazzo

MICHAEL OCELLO, *President*
Societa' "S. Febronia" tra
i cittadini di Patti

JOSEPH RANDO, *President*
Filicudesi Riuniti, Inc.

FRANCESCO SANFILIPPO, *Vice President*
Societa' M. S. "Mandamento Naso"

SALVATORE TESORIERO, *President*
Congrega "S. Bartolomeo" tra
i cittadini di Lipari

VINCENT TESORIERO, *President*
Unione M. S. Strombolese

Medical Doctors Committee

DR. SANTI V. CHIANTELLA, *Chairman*

DR. VITTORIO NASTASI, *Co-Chairman*

MEMBERS

DR. GIUSEPPE LO PRESTI
DR. GIUSEPPE MOLLURA

DR. ANTONIO PARISI
DR. GIOVANNI PRIVITERA

DR. DOMENICO SCHEPIS, JR.
DR. ATTILIO SOTTILE

Connecticut Committee

PROF. PEPPINO MANGRAVITE, *Chairman*

RICHARD LO RICCO, *Co-Chairman*

MEMBERS

HON. ROBERT N. GIAIMO

MRS. MILDRED PETRELLI

ANTONIO VIAGRANDE

Massachusetts Committee

HON. FRANK W. TOMASELLO, *Chairman*

MEMBERS

HON. ANTHONY DI NATALE

MRS. JOSEPH A. TOMASELLO

New Jersey Committee

DR. FRANCIS CATANZARO, *Chairman*

Co-Chairmen

JOHN D. BOTTARI

JOSEPH PICONE

ANTHONY SCARDINO

MEMBERS

DR. MICHAEL ARIA

JOHN CALABRO

DR. SALVATORE CARIDI

JOSEPH COLICCHIA

BORIS CRISTALDI

ENZO DE LUCA

JOSEPH A. GIANGARDELLA

GAETANO LA MAZZA

DR. DOMENICO LUPO

HON. SAMUEL ORLANDO

SAM PATTI

THOMAS PETINGA

JOSEPH P. PRESTI

VINCENT RACCUIA

ANTONIO RANDAZZO

Pennsylvania Committee

DR. PASCAL F. LUCCHESI, *Chairman*

SALVATORE REPICI, *Co-Chairman*

MEMBERS

DR. SEBASTIANO CONFORTO

JOSEPH MESSINA

DR. NICOLA SAN MARTINO

ROSEMARIE REPICI

Rhode Island Committee

COMM. LUIGI SCALA, *Honorary Chairman*

COMM. FRANK RAO, *Chairman*

MEMBERS

JOHN F. CAMPANELLA

SANTE CAMPANELLA

Upstate New York Committee

FILIPPO CAVARRA, *Chairman*

MEMBERS

JOHN LEONE

GIUSEPPE MUJA

INTERVENTION DE M. GAETANO MARTINO,
CHEF DE LA DELEGATION ITALIENNE A LA XV SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES
PRONONCEE LE 21 OCTOBRE 1960

--oOo--

Monsieur le Président,
Messieurs,

Devant nous tous - qui avons la tâche de représenter les hommes de bonne volonté au sein des Nations Unies - le problème du "désarmement" se pose de plus en plus angoissant, tourmenté et d'une dramatique urgence. Rien ne peut nous cacher son extrême importance, son inéluctable portée, les dangers de l'heure, la montée des périls.

La Délégation italienne à la Conférence de Genève, malheureusement et brusquement interrompue par une initiative qui ne fut pas occidentale, a toujours gardé une position irréprochablement limpide et cohérente. Elle a apporté au débat et à la négociation une ferme croyance dans la nécessité absolue d'un désarmement, dans ses possibilités, dans sa justice, dans sa valeur suprême.

Je ne suis pas de ceux qui reviennent inutilement sur le passé par de vaines expositions rétrospectives. Mais, ayant eu l'honneur de présider la Délégation italienne à la Conférence pour le désarmement avant d'avoir celui de diriger la Délégation de mon pays à cette XVe Assemblée Générale des Nations Unies, je crois utile de vous apporter un témoignage direct et, croyez-le, bien impartial, sur les événements de la Conférence de Genève. Cette Conférence s'ouvrait, le 15 mars dernier, au milieu des espérances du monde entier, espérances que les délégations des dix pays se proposaient de ne pas décevoir.

Le fond dramatique du problème, les contrastes, les thèses et les contre-thèses sur le désarmement ne changent point: tout a été dit la-dessus et chaque plan que l'on propose n'est qu'une mosaïque composée des mêmes pièces, disposées hélas!

d'une façon différente. La discussion qui continue aujourd'hui n'est autre chose que la suite des débats qui se sont traînés de Genève à la Commission du Désarmement et qui ont encore inspiré les discours des illustres personnalités qui pendant ces dernières semaines se sont succédé à la tribune de l'Assemblée et dans cette Commission politique.

Il n'est donc pas inutile de résumer ce qui s'est passé à Genève et a trouvé sa conclusion - espérons-le, provisoire - à la séance du 27 juin avec la sortie des délégations des pays communistes. Cela est arrivé 4 jours après que le délégué adjoint américain eut prononcé (le 23 juin) un discours annonçant le prochain retour du chef de sa délégation qui aurait apporté de Washington des propositions "qui nous permettraient de faire progresser les négociations".

Je vous prie de réfléchir un instant sur ces mots qui, à eux seuls, rendaient injustifiée une rupture. De toute façon, l'intention de faire échouer les négociations de Genève (en faisant retomber sur l'autre partie la responsabilité d'une telle faillite) se révélait clairement à travers l'aspect presque pué-
ril, mais aussi savamment chicanier, des considérations présentées par le délégué soviétique dans sa déclaration finale. Selon lui, les délégations des pays orientaux auraient acquis la conviction que les puissances occidentales ne voulaient, en aucune sorte, un désarmement effectif et réel. Elles auraient présenté des propositions ayant pour but "l'établissement d'un contrôle sans désarmement". En outre, les délégations occidentales, lors de la reprise de la Conférence, auraient toujours insisté sur des questions purement de détail, sans faire face aux questions de fond, et ceci surtout dans l'examen du plan soviétique du 2 juin. Même dans ses remarques du 29 juin, le Gouvernement soviétique a déclaré que les délégués occidentaux au-

raient, en fait, pris une position non pas de "désarmement contrôlé, comme proposé par les Etats socialistes, mais d'armement contrôlé".

Or, c'est une vérité que les délégations occidentales ne se sont pas prononcées en faveur du désarmement contrôlé bien particulier que voulaient les délégués des pays communistes; par contre, elles se sont prononcées pour un "désarmement contrôlé" dans l'acception saine et courante de ces deux mots. Il suffit de lire les plans occidentaux de désarmement pour se convaincre qu'ils poursuivent l'objet d'un désarmement graduel et général autant que complet, et ceci avec des garanties bien supérieures aux formules des plans soviétiques. Les plans occidentaux, il est vrai, réservent une large part au contrôle, mais au contrôle en tant que sauvegarde, pour chacune des parties, de l'exécution, par tous, de toute mesure de désarmement et du maintien des engagements pris. Car c'est là le fond du problème. Comment pourrait-on accepter un programme de désarmement général et complet si les garanties ne sont pas, ou même ne paraissent pas, suffisantes aux parties ?

La méfiance a empoisonné et empoisonne les relations internationales. Ce n'est ici ni le moment ni l'endroit pour analyser les raisons qui ont créé un tel climat de fièvre et de suspicion. Mais une chose est certaine comme une affirmation mathématique ou comme la lumière du soleil qui voit les hommes s'acharner les uns contre les autres: il faut dissiper la méfiance si l'on veut que les peuples acceptent de se défaire des instruments de défense qu'ils ont créés à contre-cœur et au prix de durs sacrifices pour protéger leurs frontières et garantir leur sécurité. La certitude qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura plus de danger pour leur indépendance et liberté nationales, et cette certitude seule, pourra persuader les peuples

à abandonner de tels instruments que personne n'aime, mais que tout le monde considère encore tristement nécessaires. Voilà le pourquoi des garanties, voilà le pourquoi, élémentaire et indiscutable, des contrôles, et de contrôles efficaces, pratiques et agissant avec rapidité et précision, dans le temps et dans l'espace.

Je ne peux que me référer ici au discours empreint de noble sagesse et d'un supérieur bon sens, par lequel M. Macmillan évoquait dans cette session des Nations Unies les liens dramatiques et forcés qui existent entre la crainte des peuples, les aspirations unanimes vers le désarmement et la formule - également invoquée - de vrais contrôles, de contrôles agissants et loyalement acceptés dans les deux directions.

C'est donc dans le but d'atteindre des garanties suffisantes (qui seules auraient permis d'accepter le plus large programme de désarmement) que les délégations occidentales posaient à Genève, dans un esprit de réalisme loyal et confiant, des questions à l'autre partie. On ne doit pas oublier que la résolution de l'Assemblée des Nations Unies du 20 novembre 1959 reconnaît d'une façon univoque que le désarmement doit se réaliser "sous un contrôle international efficace". C'est bien sur l'efficacité réelle et complète des dispositifs de contrôle que s'est manifesté le contraste principal entre les parties. Les formules polémiques ("désarmement sans contrôle" ou "contrôle sans désarmement") deviennent une formule de tout bon sens quand elles s'additionnent logiquement: "Pas de contrôle sans désarmement, pas de désarmement sans contrôle".

Malheureusement une telle formule (sur laquelle, du reste, tout le monde semble d'accord) a été rendue négative par l'interprétation que les délégations orientales ont voulu lui donner: en effet, celles-ci prétendirent que toute vérification

devrait se limiter aux destructions d'armement et à la démobilisation d'effectifs militaires: aucune inspection ou vérification ne devrait être admise sur les quantités qui restent après ces opérations.

Or, il est évident que le contrôle devrait s'appliquer aussi à ce qui est le véritable objet de l'accord sur le désarmement, c'est-à-dire aux niveaux à atteindre après réductions.

Encore le plan soviétique du 2 juin prévoit la destruction de toutes les rampes de lancement des missiles à l'exception de celles destinées à des usages de paix: ces dernières resteraient et devraient par conséquent être soumises à contrôle. Or, si on écartait le contrôle des armements existants, comment pourrait-on garantir la pleine exécution de l'accord? L'Union soviétique, en effet, pourrait limiter le contrôle à une partie seulement de ces bases de lancement en ne les dénonçant pas toutes. Si on ne permettait pas aux inspecteurs un libre accès dans tout le territoire soviétique, quelles seraient donc les garanties d'une exécution complète et loyale de la première phase du plan soviétique? Et ce n'est là qu'un exemple.

Peut-on donc parler à ce sujet, de problèmes de moindre importance ou de détails?

Une autre question soulevée par les délégations occidentales à Genève, avec une insistance bien logique, a été celle d'éviter que les parties ou tout autre pays ne tirent des avantages de caractère militaire de l'exécution d'accords sur le désarmement: c'est la nécessité bien évidente, de conserver l'équilibre entre les forces respectives. Mais le plan soviétique ne tenait pas compte de cette indiscutable exigence puisqu'il prévoyait - dès la première étape - aussi bien l'élimination des véhicules d'arme atomique que la liquidation des bases militaires en territoire étranger et la rentrée sur territoire national de tou-

te troupe étrangère existante sur le territoire de n'importe quel pays. Ceci veut dire qu'au cours de la première étape de désarmement, l'Europe occidentale devrait abandonner totalement sa propre défense tandis que l'Union soviétique - même après les réductions proposées jusqu'ici - conserverait dans son efficacité son puissant réservoir de forces conventionnelles. Il est bien clair, en effet, que la défense de l'Occident repose sur l'intégration militaire de l'Alliance Atlantique et partant sur la présence de troupes américaines et anglaises sur le continent européen.

Là aussi, est-ce qu'on peut sérieusement parler de questions de détails ?

A une des dernières séances de Genève, le délégué polonais nous avait dit qu'il était impossible d'édifier une oeuvre de paix sur une conception politique et stratégique (Alliance Atlantique) et qu'il fallait non pas assurer l'équilibre des forces, mais au contraire "l'équilibre du désarmement". Evidemment, un simple équilibre des forces n'est qu'un moyen bien précaire pour le maintien de la paix d'autant plus qu'il entraîne nécessairement, par soi-même, la course aux armements.

Dans le sixième livre du Paradis Perdu de Milton, l'ange Raphael raconte à Adam l'histoire de la guerre dans le ciel qui amena, comme on sait, la chute de Satan et de ses partisans. Après la première journée de combat, lorsque le sort des armes était encore incertain, les rebelles tinrent conseil autour du feu des bivouacs et Satan suggéra :

"Perhaps more valid arms,

"Weapons more violent, when next we meet,

"May serve to better us".

Voilà le commencement de la recherche continuelle d'armes nouvelles et toujours plus terribles. Une histoire

ancienne, plus ancienne même que l'histoire du monde ...

Seulement au moment où l'équilibre des forces qui garantissent la sécurité aura été remplacé par l'équilibre du désarmement, on pourra mettre fin à une telle course aux armements, course tragique et vaine.

Monsieur le Président, Messieurs,

L'Alliance Atlantique a été créée dans une période d'orage, justement dans le but de maintenir la paix en Europe: ce système intégré d'armements et d'effectifs que les peuples d'Occident ont établi pour la sauvegarde de la sécurité commune, a jusqu'à présent servi à conquérir la paix contre toute adversité et à défendre par les moyens pacifiques les pays encore libres de l'Europe.

Il est par conséquent inévitable qu'une certaine méfiance soit provoquée par la prétention de détruire un tel système défensif dès la première étape de désarmement. De même l'insistance déployée du côté soviétique en vue de faire de la suppression des soi-disant "bases étrangères" la condition préalable de tout accord, fait surgir inévitablement des soupçons légitimes sur les véritables intentions des pays communistes dans leurs formulations sur le désarmement.

Ici encore, s'agit-il de problèmes accessoires ?

La difficulté des problèmes à résoudre avait poussé, à Genève, les délégations occidentales à proposer des études sérieuses et pondérées.

Je me borne à rappeler la proposition occidentale de constituer des Groupes de travail afin que les experts des 10 délégations puissent étudier certaines questions, entre autres le cut-off de la production et la reconversion des matières fissiles. Ces problèmes difficiles et complexes devaient être dis-

cutés à Genève par des techniciens qui auraient présenté, dans un délai raisonnablement rapide, leurs conclusions en séance plénière. Cette proposition n'a pas même été prise en considération par la délégation soviétique et par les autres délégations orientales. Nos demandes d'éclaircissement, nos remarques, nos suggestions, n'ont eu qu'une seule et inexplicable conséquence: celle d'irriter l'autre partie; l'un de ses représentants arriva jusqu'à dire que c'était "trop demander en échange de rien". Ce délégué aurait probablement désiré que du côté occidental on interprète les devoirs d'un représentant à une conférence de désarmement comme une pure et simple acceptation du programme soviétique et, de plus, sans discussion ni réserve.

La délégation du Royaume-Uni a soumis un projet de résolution qui prévoit justement la création d'un organe d'experts.

Si les propos avancés à ce sujet dans la séance du 19 octobre par M. Zorin répondent réellement à la politique de désarmement de son gouvernement, il nous resterait seulement de conclure avec amertume que l'attitude soviétique est encore bien loin d'être constructive.

Un groupe d'experts ne sauraient que faciliter le travail d'une négociation politique. Nous ne savons que trop bien qu'il ne suffirait pas de signer un accord concernant une mesure contrôlée de désarmement pour que la réduction, dans ce secteur, ait une suite réelle. Il faut que la mesure soit applicable, qu'elle soit contrôlable et qu'elle ait pour résultat un désarmement effectif.

Ce n'est qu'une étude d'experts qui permettrait à une négociation politique d'aboutir à des résultats efficaces. Si des groupes d'experts commençaient dès maintenant à travailler, lorsque l'organe négociateur se réunira, le terrain pourrait être débarrassé de beaucoup de problèmes de principe ainsi que pratiques.

De notre part nous ne pouvons qu'appuyer, dès maintenant, le projet de résolution britannique. Il répond au bon sens et à un désir honnête de procéder immédiatement à un travail commun dans le cadre des Nations Unies.

Je suis forcé à ce point de manifester mon regret pour l'annonce répétée par les délégués des pays communistes d'abandonner les travaux de notre Comité, ce qui pourrait être une confirmation de la politique que nous avons expérimentée à Genève.

Je dois dire franchement que le Gouvernement italien a été déçu par cette attitude des délégations des pays communistes à Genève, attitude qui a malheureusement abouti à la décision du 27 juillet.

Mais je dois dire aussi que les négociations ont démontré, malgré tout, une certaine coïncidence de points de vue qui pourrait nous encourager à poursuivre nos efforts afin de parvenir à l'indispensable accord. Si on examine attentivement les divers plans de désarmement (le plan soviétique du 2 juin et celui similaire qui a été présenté ici, autant que le plan occidental du 15 mars et celui américain du 27 juin) on relève qu'ils contiennent certaines analogies. Cela va de soi puisque ces plans se proposent tous de nous conduire vers un désarmement général et complet. Ils doivent donc logiquement arriver, quoique par des routes différentes, à des chiffres semblables et prévoir une descente par les mêmes paliers. En serrant de près l'examen des concordances entre les deux systèmes planifiés, en ferait ressortir, j'estime, toute utile coïncidence et cela nous amènerait sur un terrain bien plus concret et vers des possibilités d'accords bien plus rapides.

Du reste, la grande majorité des délégués nous a invités ici, à ne négliger aucune de ces possibilités même si les résultats, en thème de désarmement, ne pouvaient être que limités

et modestes au début: il ne faut donc pas "ne rien faire pour vouloir trop réaliser". Beaucoup d'orateurs ont remarqué à l'Assemblée que même des accords partiels nous apporteraient de l'oxygène dans la lourde atmosphère politique de ce moment et que toute détente faciliterait une détente successive et de successifs accords. Rien que pour exemplifier, on pourrait - comme il a été proposé - commencer sans retard à détruire, par quantités déterminées, certaines armes nucléaires existantes. Justement parce que c'est bien difficile d'avoir l'assurance pacificatrice qu'il n'existe plus de bombes thermonucléaires, toute diminution contrôlable de stocks serait déjà un bon signe, plus qu'un bon signe.

Pareillement, on pourrait tout de suite entreprendre, comme prévu par les plans occidentaux à chaque étape, des études de techniciens fournissant les éléments indispensables à l'élaboration d'accords à conclure ensuite rapidement sur le plan politique. Je dis: "rapidement".

En effet, les événements qui ont suivi à la rupture de Genève, au milieu de la douloureuse surprise et de l'amère déception des peuples, n'ont guère changé une situation qu'il faut regarder, Messieurs, bien en face, sans rien cacher, sans rien nous cacher, sans pessimismes paralysants, mais aussi sans optimismes qui seraient hors de saison. Les chocs qui se sont produits dans cette session des Nations Unies, au vu et su de tout le monde, ont retenti avec éclat du fait même de la solennité de ces assises internationales. Tout ce qui a été dit dans cet édifice se traduit, pour les hommes et les femmes de tout pays, par une seule et angoissante question: "On ne désarme donc pas?"

Tout se ramène ainsi au problème du désarmement. Nous regrettons la rupture de la Conférence des Dix à Genève parce

que ce fut un acte négatif. Jamais une négation n'a amélioré les choses, ni conquis le coeur des hommes, ni convaincu leur raison.

Nous avons foi dans l'action quand elle réalise les désirs des peuples; nous croyons qu'il faut toujours aller de l'avant et qu'il n'est pas besoin de tout préfixer pour entreprendre ni de tout obtenir pour persévérer.

Ayant foi dans la sagesse humaine, nous sommes donc pour une reprise des négociations sur le désarmement. Nous estimons que le cadre naturel et logique de cette reprise est le Comité des Dix; il est né en effet d'un accord précis qui a été approuvé par une Résolution solennelle de cette Assemblée même. Mais nous restons accessibles - en raison même de la gravité de l'heure - à toute formule qui puisse nous amener d'une façon positive à une reprise de négociations positives.

Il faut que tout organe de négociation reste en relations très étroites avec les Nations Unies et qu'il présente ses rapports à la Commission du Désarmement où tous les pays sont représentés et peuvent ainsi, par leurs représentants, suivre les travaux, conseiller, activer et juger. Les Puissances occidentales, après la rupture de Genève, ont vu avec regret retarder et minimiser la réunion de la Commission qu'elles avaient demandée.

On pourrait aussi envisager - en cas de retouches au cadre des négociations - d'introduire, dans le Comité des Dix, soit un Président neutre soit quelques représentants des pays non engagés, à choisir - par exemple - librement par les différents groupes régionaux de l'Assemblée en raison de deux représentants par groupe.

Revenant à la question de fond, je tiens à déclarer que le Gouvernement italien pense favoriser la solution du problème du désarmement, si dangereusement controversé, en ne multi-

pliant pas trop, pour sa part, le nombre des formules et des suggestions techniques. Tout de même la Délégation italienne a cru utile présenter, avec les délégations des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni, un projet de résolution dans le but de réaffirmer les principes du désarmement général et complet tel que nous le concevons et de rendre plus constructive la reprise et le développement des négociations si le Comité veut bien se prononcer favorablement.

Le projet de résolution me semble clair: 1) le désarmement doit être basé sur la réduction des forces armées à un niveau minima requis par la sécurité intérieure de tous les Pays et par les exigences de leur participation à l'organisation commune de la sécurité collective. 2) En effet, comme le Président Sukarno a justement souligné au cours de la séance du 30 septembre dernier, s'il existe, s'il reste une cause de conflit, les hommes lutteront même avec des couteaux. Il faut donc mettre graduellement sur pied une organisation de sécurité collective. 3) Toutes les armes de destruction massive ainsi que leurs véhicules doivent être éliminés dans le procès de désarmement général et complet. 4) On ne peut pas oublier le facteur gradualité et le facteur délai. 5) Pour ce qui concerne ce dernier facteur, il faut rappeler que les délégations des pays orientaux nous ont accusés à Genève de ne vouloir établir aucune échéance au processus du désarmement et, par là, de démunir les accords éventuels de toute force juridique. Nous avons toujours cru et nous croyons encore que toute mesure de désarmement, pour être valable, doit avoir un délai d'exécution, mais nous nous sommes refusés et nous refusons d'admettre que le désarmement général et complet peut être réalisé en quatre ans. Ce n'est que quand le désarmement aura commencé et sera assez avancé que l'on pourra prévoir la date à laquelle il sera complété. Mais

pas avant. Nous ne voulons pas tromper ou décevoir les peuples en leur indiquant, dès maintenant, des délais irréalisables ou utopiques. 6) Dans notre résolution, nous avons indiqué un principe qui, apparemment, n'est contesté par personne, à savoir que le désarmement doit être équilibré dans les domaines conventionnels et non conventionnels et ne doit apporter, dans son application, aucun signifiant avantage à l'une des deux parties. Je souligne qu'il s'agit d'un avantage signifiant, parce que nous partageons l'avis de certaines délégations : si l'on voulait garder dans le désarmement un équilibre tout à fait parfait, sans aucun risque ni d'un côté ni de l'autre, on n'arriverait jamais à faire le premier pas. Pas d'avantage signifiant donc, mais pas de danger non plus que la sécurité mutuelle soit compromise et une agression encouragée. 7) Sur le contrôle, notre résolution énonce des principes qui devraient être acceptables pour toute personne de bonne foi et nous espérons que la délégation de l'URSS nous donne à ce sujet les réponses apaisantes que nous avons vainement demandées à Genève. 8) Enfin, la résolution réaffirme notre volonté sincère de commencer le désarmement tout de suite, par des mesures concrètes et immédiates; par ces mesures qui sont réalisables sans retard et qui donneraient un immédiat soulagement aux angoisses des peuples.

Voilà le point de vue partagé par le Gouvernement italien.

Pour ce qui concerne le projet de résolution présenté, de son côté, par la Délégation de l'URSS, il ne semble pas apporter une contribution positive et concrète aux efforts communs en thème de désarmement. Ce projet est inspiré, on dirait, du principe du "tout ou rien" et d'un excès de dogmatisme qui l'écarte de la réalité du problème. On nous propose, en effet,

la rédaction immédiate d'un traité complet à réaliser dans un délai préfixé, tandis qu'on ne parle pas de l'essentiel, c'est-à-dire d'accords immédiats sur des mesures initiales.

Dans le climat actuel de méfiance et de tension que les pittoresques manifestations de M. Krutchev dans l'Assemblée n'ont certainement pas amélioré, le projet soviétique de résolution ne nous apporte pas d'idées concrètes pour des choses réalisables dans l'immédiat. Ceci, d'autant plus qu'il contient une exigence nouvelle qui n'avait pas été présentée à Genève: celle d'un changement radical, je dirais même d'une subversion, des structures des Nations Unies. Il est bien évident qu'un désarmement total impliquerait logiquement des révisions de la Charte, mais justement dans le sens contraire à celui qui nous est indiqué maintenant par l'URSS et qui ne ferait qu'aggraver les contrastes et paralyser l'organisation mondiale.

Monsieur le Président,

A la réalisation de nos buts il faut arriver, je ne cesserai jamais de le répéter, d'une façon réaliste, rapide, à tout prix. Nous avons déjà perdu trop de temps.

Les hommes méritent, avec les autres précieuses libertés, la "liberté de la crainte" et les bienfaits d'un avenir moins sombre qu'il est à nous de préparer et de garantir. Voilà notre tâche.